



Succession vente immobilière

Par **antoinette63**, le **27/02/2015 à 20:03**

BONJOUR marque de politesse

mon père vient de décéder

il laisse un appartement à ses 4 héritiers

3 d'entre eux veulent le garder, 1 veut le vendre.

que va t-il se passer ?

MERCI

Par **cocotte1003**, le **27/02/2015 à 20:08**

Bonjour, soit vous vous mettez tous d'accord, soit il faudra aller au tribunal, cordialement

Par **goofyto8**, le **27/02/2015 à 20:33**

BONJOUR marque de politesse

Le Code Civil indiquant que nul n'est obligé de rester en indivision, celui qui désire la vente peut contraindre les trois autres à lui racheter sa part d'héritage.